SOPAIR
SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR
DES PAYS-D'EN-HAUT

GUIDE DE RÉFÉRENCE

Signalisation des sentiers de la MRC des Pays-d'en-Haut

PREMIÈRE ÉDITION 2017

Le Guide d'uniformisation de la signalisation 2017 est un guide créé pour faciliter le travail des gestionnaires de réseaux de sentiers non motorisés quant à la planification et à l'installation de la signalisation de leur réseau. On dénombre plus de 1 100 km de sentiers non motorisés sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Ce cahier ne constitue pas une norme rigide à laquelle les gestionnaires de sentiers doivent se soumettre, il se veut une ligne directrice afin d'établir des paramètres malléables et facilitateurs afin de produire une signalisation plus uniforme et plus sécuritaire à travers les différents réseaux existants dans les dix (10) municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Ce projet est issu d'une démarche de concertation dirigée par la Société de plein air des Pays-d'en-Haut et appuyée par la MRC des Pays-d'en-Haut. Le Guide d'uniformisation de la signalisation 2017 a été financé par le Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC.

Utilisez-le, diffusez-le, adaptez-le !

La SOPAIR est un organisme de consultation et de concertation qui veut assurer la conservation, la pérennité, l'accès et le développement des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte du projet	**4**
Démarche	**5**
Consensus régional	**6**
Les couleurs	**10**
La typographie	**11**
Les pictogrammes	**12**
Les panneaux d'accueil	**14**
Les panneaux directionnels	**18 et 22**
Les balises	**20 et 23**
Quelques liens	**24**

CRÉDITS

Ce guide a été produit par la SOPAIR.

Rédaction : Marie-France Lajeunesse, Luc Germain

Correction : Suzanne Arbique

Conception visuelle et montage : Luc Germain

Photos : MRC des Pays-d'en-Haut

MISE EN CONTEXTE DU PROJET

Le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut se caractérise par un très grand nombre de sentiers permettant la pratique d'activités non motorisées (ski de fond, raquette, randonnée et vélo de montagne). Cette particularité s'explique en partie par l'histoire du développement des Laurentides, fortement marquée par l'apparition, dès le début du siècle dernier, de la pratique du ski. Ces sentiers ancestraux, pour la plupart, sont un témoignage du développement de la région. Encore aujourd'hui, les résidents et les villégiateurs profitent en toutes saisons des nombreuses installations récréatives privées et publiques implantées sur le territoire qui, d'ailleurs, contribuent grandement à augmenter la qualité de vie du milieu.

En 2015, lors du commencement du projet, il fallait cependant noter que les infrastructures n'étaient pas encore en mesure de répondre à l'ensemble des besoins des amateurs de sentiers de façon sécuritaire et attractive. Le rapport sur les activités de plein air non motorisées et le potentiel récréatif dans la MRC des Pays-d'en-Haut effectué en 2015 indiquait d'ailleurs que certaines mises à niveau devaient être faites sur les réseaux de sentiers locaux et inter-municipaux afin d'obtenir un produit d'une **qualité uniforme et sécuritaire** pour l'ensemble des usagers. De plus, avec les années, de nouvelles pratiques ont vu le jour dans les réseaux de sentiers qui pour la plupart sont maintenant multifonctionnels. La signalisation des pistes multifonctionnelles est donc devenue un enjeu majeur du projet afin de clarifier les indications à fournir aux usagers et d'arrêter la multiplication des affiches dans les réseaux de plein air.

C'est dans cette optique que la Société de plein air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR) a débuté une démarche de concertation des gestionnaires des réseaux de chacune des municipalités constituantes de la MRC des Pays-d'en-Haut afin d'établir des lignes directrices pour uniformiser la signalisation et la cartographie des sentiers sur le territoire.

DÉMARCHE

La principale caractéristique de la démarche est d'assurer une concertation des acteurs à toutes les étapes du projet. Les paramètres établis ne sont pas des normes rigides et imposées aux gestionnaires. L'ensemble des éléments présentés a été conçu par et pour les gestionnaires. Le rôle de la SOPAIR fut d'établir les lignes directrices permettant de répondre aux besoins des différents intervenants et d'adapter le contenu en fonction des activités des réseaux tout en respectant les normes déjà existantes de certaines pratiques sportives. Le défi de chaque gestionnaire est d'adapter le contenu à leurs besoins tout en maintenant une logique de présentation permettant une lecture uniforme des informations par les usagers d'un réseau à l'autre dans les Pays-d'en-Haut.

OBJECTIFS MULTIPLES :

- **Sécuriser les réseaux**
- **Faciliter le travail des gestionnaires**
- **Améliorer l'image de marque du plein air dans la région**
- **Faire des économies d'échelle pour la production des affiches**

Le projet de concertation visait à établir des paramètres pour les éléments suivants :

- **Les symboles**
- **La cartographie**
- **Les panneaux d'accueil et leurs structures**
- **Les panneaux directionnels**
- **Le balisage des pistes**

Le projet dans le temps :

ÉTAPE 1 : Étude de projets similaires et réflexions préparatoires avec les intervenants de la MRC des Pays-d'en-Haut.

ÉTAPE 2 : Rencontres des gestionnaires municipaux et bénévoles de l'ensemble des dix (10) municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut sur l'enjeu de la signalisation des sentiers.

ÉTAPE 3 : Synthèse des ateliers participatifs afin de déterminer les éléments faisant l'objet d'un consensus régional pour l'uniformisation de la signalisation.

ÉTAPE 4 : Dépôt d'une demande et réception d'une aide financière du Fonds de développement des territoires (FDT) : politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

ÉTAPE 5 : Production de propositions visuelles et concertation des acteurs.

ÉTAPE 6 : Établissement des zones pilotes pour le projet avec les intervenants locaux.

ÉTAPE 7 : Analyse terrain avec les gestionnaires, production et installation des commandes pilotes.

ÉTAPE 8 : Ajustements en fonction des commentaires dans les zones pilotes.

ÉTAPE 9 : Inventaire des besoins par réseau pour poursuivre le projet en phase II.

ÉTAPE 10 : Financement de la phase II.

ÉTAPE 11 : Continuation du projet à travers les réseaux de la MRC des Pays-d'en-Haut.

ÉTAPE 12 : Production du Guide d'uniformisation de la signalisation en 2017 afin de faciliter le travail des intervenants et diffuser le travail de concertation effectué dans la région.

ÉTAPE 13 : Diffusion du projet!

INTÉGRATION DES NORMES DE SKI DE FOND

CONSIDÉRANT QUE les normes de ski de fond sont reconnues au niveau provincial, QUE le ski est une activité typique de la région, QUE certains réseaux de la région ont un potentiel attractif au niveau provincial en matière de ski de fond, QUE les normes de ski sont difficilement malléables pour l'intégration d'une signalisation en sentier multifonctionnel, les participants aux rencontres de concertation ont opté pour départager les panneaux de signalisation concernant les activités de ski (ski de fond, ski nordique et ski pas de patin) des autres panneaux directionnels. Les réseaux sur l'ensemble du territoire pourront donc choisir si leurs pistes doivent faire l'objet d'une signalisation double en fonction du ou des usages rattaché-s aux pistes de ski dans leur secteur.

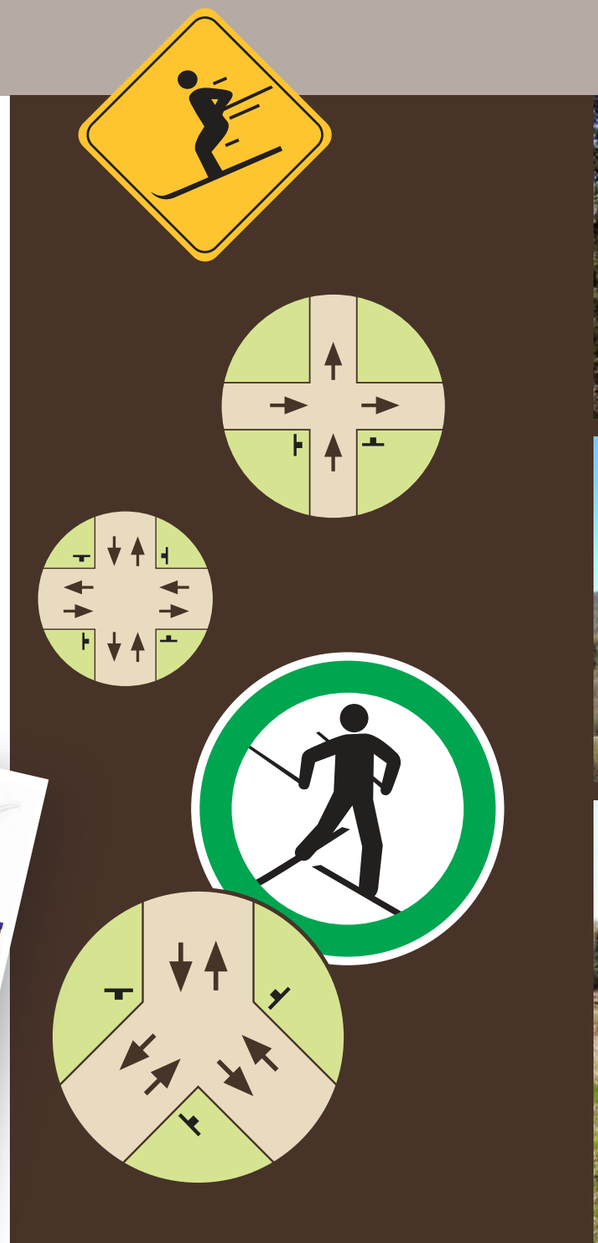

PANNEAUX ET STRUCTURES

CONSIDÉRANT les vitesses de déplacement des usagers hivernaux, lorsque deux panneaux seront nécessaires sur les pistes, les panneaux de ski devraient toujours être placés au-dessus des panneaux de signalisation uniformisée. Ainsi, même si certaines activités hivernales comme la raquette et la marche hivernale devraient être affichées à une hauteur supérieure en raison du couvert de neige en hiver, la vitesse de déplacement des usagers permettra une lecture appropriée de la signalisation. La signalisation du vélo hivernal se faisant à une hauteur inférieure de celle du ski également.

CONSIDÉRANT son faible prix, sa durabilité et sa faible valeur sur le marché noir le rendant peu attrayant pour du vol, le matériau recommandé pour les panneaux de signalisation uniformisée est l'alupanel qui est déjà présent dans certains sentiers de la région.

NOMENCLATURE

L'identification des sentiers ne doit pas se faire par le nom d'une couleur. Ceci afin d'éviter la confusion entre le niveau de difficulté de la piste ou la couleur utilisée pour représenter la piste sur les cartes.

La cohésion des noms des pistes devra être faite en collaboration avec les gestionnaires.

CONSENSUS RÉGIONAL (SUITE)

LES SYMBOLES

CONSIDÉRANT QU'IL sera nécessaire de différencier les activités hivernales des autres activités sur les panneaux de signalisation uniformisée présents à l'année, la couleur bleue sera utilisée pour les pictogrammes d'activités hivernales et le brun pour les pictogrammes d'activités estivales.

CONSIDÉRANT QUE les symboles présentés dans le guide des normes de ski de fond du Québec sont reconnus dans l'ensemble de la province, il est recommandé d'utiliser les symboles issus des normes de ski. Seule la grandeur des pictogrammes qui y sont inscrits doit être modifiée en raison du fait que ces dimensions ont été calculées en fonction d'une vitesse de déplacement en ski qui diffère des vitesses de déplacement des autres activités présentes dans les sentiers multifonctionnels.

CONSIDÉRANT QU'AUCUN pictogramme n'existait dans les normes de ski de fond pour identifier la pratique du vélo d'hiver (fatbike), les participants suggèrent d'étudier le modèle déjà développé à Wenthworth-Nord.

CONSIDÉRANT QUE certains réseaux devront différencier la marche hivernale et la marche estivale, les participants recommandent de développer un pictogramme de marche version bleu et d'y ajouter un flocon pour identifier la marche hivernale en s'inspirant du modèle développé pour le vélo d'hiver (fatbike).

CONSIDÉRANT QUE la réalité terrain permet rarement d'installer les panneaux aux endroits exacts où il a été prévu qu'ils soient installés, des flèches directionnelles devraient être collées sur les panneaux suite à leur installation. De plus, le changement éventuel d'un tracé ne nécessiterait pas systématiquement un changement de panneau.

CONSIDÉRANT QUE certains sentiers avaient une valeur historique indéniable et pourraient faire l'objet éventuel d'une promotion régionale, voire nationale, une identité visuelle particulière devait être élaborée pour identifier les sentiers historiques.

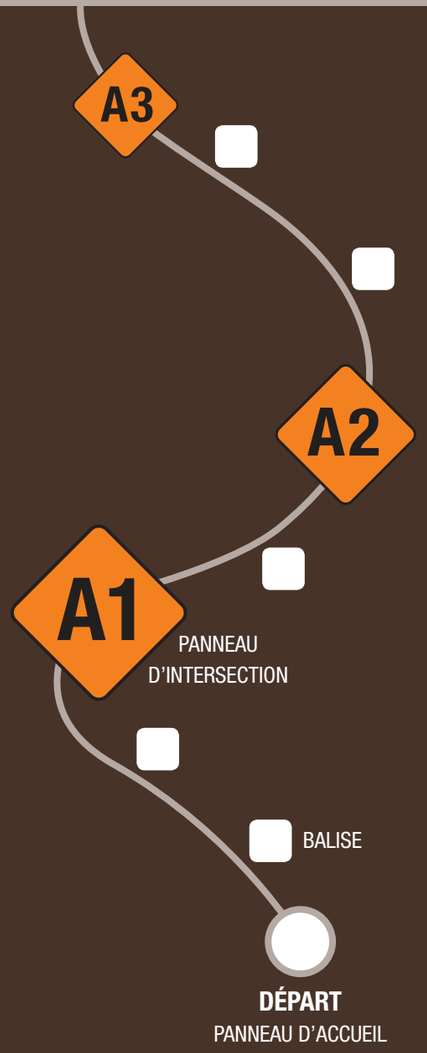

INTERSECTIONS

CONSIDÉRANT les recommandations des premiers répondants, chaque réseau devrait être doté d'un plan d'urgence incluant l'ensemble des tracés existants où chacune des intersections serait identifiée par un numéro distinct. Les secteurs seraient présentés sur les cartes. Les intersections devraient être ainsi identifiées par secteur. Exemple : « N2 » correspondant à la deuxième intersection du secteur N et « C14 » à la quatorzième intersection du secteur C.

BALISES

Les modèles pour les balises et leur installation ont été adaptés lors des rencontres individuelles. Afin d'éviter une surcharge de panneaux directionnels, les balises devraient être utilisées à certaines intersections ne nécessitant pas de panneaux directionnels. (Surtout dans les réseaux plus fragiles passant en terrains privés.)

LES COULEURS

Voici les principales couleurs que l'on retrouve dans les divers outils de signalisation des sentiers.

	C	M	J	N	R	V	B
1	50	64	70	60	72	52	41
2	30	30	32	0	182	170	164
3	0	60	100	0	245	130	31
4	0	100	100	0	237	28	36
5	100	43	0	18	0	103	166
6	75	5	100	0	65	173	73
7	0	0	0	100	0	0	0

LES UTILISATIONS

1 Le brun foncé est la couleur dominante dans la signalisation des sentiers.
Elle représente à la fois le terrain et la saison (dans les pictogrammes d'activités).
Son fort contraste avec les titres en blanc des entêtes assure une lecture efficace.

2 Couleur de base, le brun pâle se retrouve la plupart du temps en arrière-plan des informations sur chaque panneau.

3 La couleur orange a été adoptée pour les intersections dans les sentiers. Elle se démarque bien des couleurs associées aux sentiers et est reconnue pour servir des besoins d'alertes modérées.

4 Urgences et interdictions, le rouge sert aussi à identifier certains types de sentiers ou le niveau de difficulté en randonnée pédestre.

5 Le bleu est utilisé pour les pictogrammes d'activités hivernales et aussi pour identifier les sentiers de difficulté intermédiaire.

6 Le vert a pour but souvent de donner des permissions et aussi de servir à identifier les sentiers dits faciles.

7 Présent dans les inscriptions cartographiques, le noir est utilisé surtout pour les tracés de sentiers dits difficiles en ski de fond.

Note : Selon la municipalité, des variantes dans les couleurs peuvent êtres rencontrées.

LA TYPOGRAPHIE

Par souci d'uniformité, les noms de sentiers se présentent toujours dans le même caractère typographique et de la même dimension afin d'être facilement identifiables et reconnaissables.

Les panneaux directionnels demeurent très stables dans leur présentation typographique de l'information qu'ils véhiculent. Il y a davantage de variables dans les panneaux d'accueil et dans le balisage d'un réseau à l'autre, tout simplement parce que chaque réseau a des particularités d'activités, de terrains et de nomenclature qui lui sont propres.

LOGO DE LA SOPAIR

Notre logo apparaît de deux façons dans la MRC mais dorénavant l'option 2 est la norme.

1

2

En-têtes, noms des sentiers et indications prioritaires

PMN Caecilia 55 Roman
PMN Caecilia 56 Italic
PMN Caecilia 75 Bold
PMN Caecilia 76 Bold Italic
PMN Caecilia 85 Heavy
PMN Caecilia 86 Heavy Italic

Numéros et/ou lettres sur les panneaux, longs textes, notes secondaires et inscriptions cartographiques

Helvetica Neue LT Std 57 Condensed
Helvetica Neue LT Std 57 Condensed Oblique
Helvetica Neue LT Std 77 Condensed
Helvetica Neue LT Std 77 Condensed Oblique

Myriad Pro Regular
Myriad Pro Italic
Myriad Pro Bold
Myriad Pro Bold Italic
Myriad Pro Condensed
Myriad Pro Condensed Italic

LES PICTOGRAMMES

Services, infrastructures et lieux d'intérêts

Accueil | Stationnement | Refuge | Refuge | Tente prospecteur | Camping | Aire de pique-nique | Sentier d'interprétation

Point de vue | Eau potable | Épicerie | Hôtel de ville | Bibliothèque | Toilettes | Zone Wi-Fi

Activités hors sentiers

Aire de jeux | Soccer | Hockey cosom | Tennis | Balançoire | Basketball | Piste à vagues *Pump track* | Hockey sur glace

Glissade | Patinage | Ski alpin | Champ de tir

Eau potable

Pour assurer une meilleure lecture des pictogrammes, il arrive parfois que la couleur du dessin et celle du fond soient inversées selon la couleur sur laquelle le pictogramme se retrouve, la signification de ce dernier demeure cependant la même.

Activités dans les sentiers

Randonnée pédestre | Randonnée pédestre (hiver) | Raquette | Ski de fond | Biathlon

Ski nordique | Vélo de montagne | Vélo d'hiver *Fatbike* | Motoneige

Avertissements

Pas de randonnée pédestre d'hiver | Pas de raquette | Pas de vélo d'hiver *Fatbike* | Ski pas de patin permis | Ski de fond permis

Pas de déchets | Pas d'animaux de compagnie | Animaux de compagnie permis | Pas de feu | Pas de camping

Pas de chasse | Pas de véhicule motorisé | Pente raide | Intersection

À cause de particularités propres à chacune des municipalités, des variations peuvent se présenter dans l'aspect de certains pictogrammes. Afin de ne pas confondre les usagers, il demeure préférable d'utiliser les pictogrammes implantés dans un réseau si on ne prévoit pas changer ces derniers à moyen terme. Ce, même s'ils diffèrent des pictogrammes recommandés ci-contre.

Ci-dessus, la grandeur à laquelle chaque pictogramme est utilisé sur les panneaux d'intersection dans les sentiers, soit 2,5 po X 2,5 po. (6,3 cm X 6,3 cm).

LES PANNEAUX D'ACCUEIL

LEUR RÔLE

Le panneau d'accueil est le point d'ancrage qui permet de diffuser les informations essentielles à fournir aux usagers qui circuleront dans le réseau de sentiers. Il doit minimalement inclure le nom du réseau, une carte de localisation illustrant l'ensemble du réseau, ses principales intersections ainsi qu'une légende associée, une échelle graphique, le Nord géographique, les activités sur le réseau, les infrastructures et les services présents. C'est également le lieu pour souhaiter la bienvenue aux usagers, leur indiquer les règlements en vigueur sur le site, leur fournir les numéros des gestionnaires si désiré et les numéros d'urgence. Un panneau d'accueil devrait être présent à chacune des principales entrées d'un réseau et installé sur des structures durables afin d'éviter leur dégradation. (Voir p.17 Méthodes d'installation suggérée)

ANATOMIE

Ci-dessous les diverses composantes se retrouvant sur un panneau d'accueil typique et l'espace que chacune occupe en moyenne.

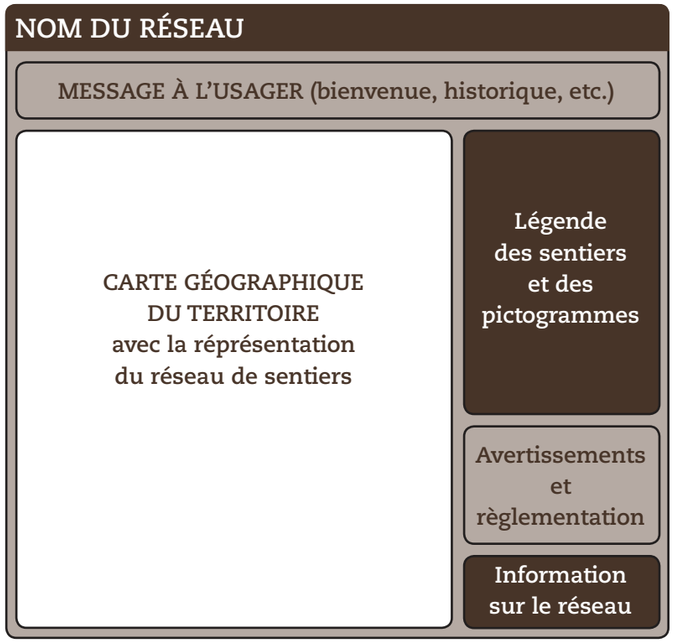

Il y a peu de variantes dans les dimensions parmi les panneaux d'accueil qui ont déjà été réalisés, il est cependant possible de s'accommoder des structures déjà existantes dans la mesure où les dimensions sont jugées adéquates.

60 po. X 46 po.	47 po. X 47 po.

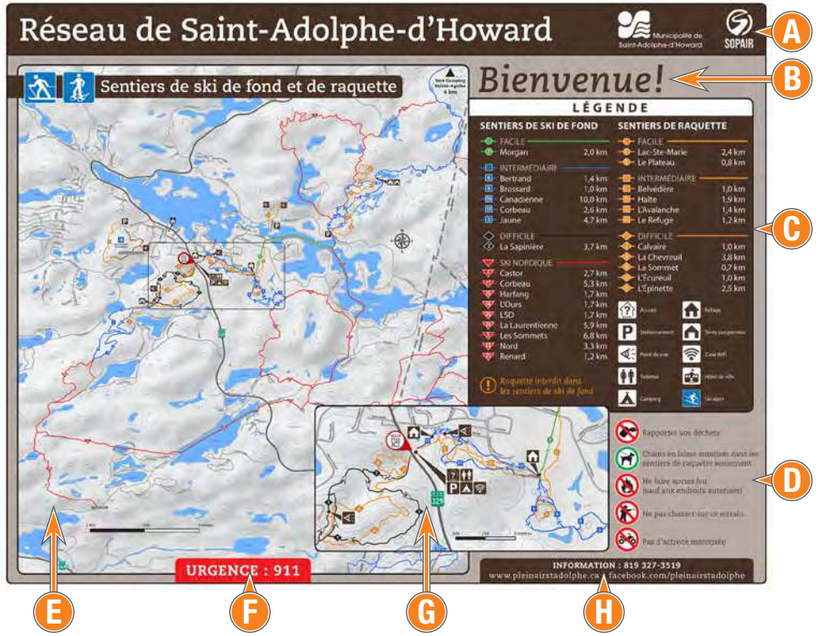

Ci-dessus, des variantes dans la mise en page des divers éléments.

A L'entête comporte le nom du réseau et les logos de la municipalité et de la Sopair.

B Emplacement pour le mot de bienvenue et autres messages s'il y a lieu, en lien avec l'endroit et avec les activités.

C Partie importante de l'information sur les sentiers, la légende décrit la liste complète de tous les sentiers (nom, niveau de difficulté et longueur); y sont aussi décrits les pictogrammes présents sur la carte.

D Description de certaines règles à observer

E La carte est l'élément dominant du panneau avec les tracés des sentiers, les niveaux de difficultés, les élévations, les routes, les lacs, l'échelle et autres détails.

F Bien en évidence sur chaque panneau d'accueil, le 911.

G Particularité de ce panneau : à cause de l'échelle, on y retrouve un agrandi d'un secteur pour plus de précision.

H Dans certains cas, la municipalité ajoute de l'information pour que les usager puissent communiquer avec elle.

LES PANNEAUX D'ACCUEIL (SUITE)

VARIANTE DES CARTES

Les cartes des parcours suggérés

Certains centres préfèrent suggérer des parcours aux usagers. Pour ce faire, il est important de différencier les cartes des parcours de celles indiquant l'ensemble des pistes. Il est suggéré d'indiquer le nom des pistes de manière individuelle sur les cartes d'accueil et de distribuer parallèlement l'information concernant les parcours suggérés passant sur plus d'une piste afin d'éviter les confusions quant à la longueur des trajets proposés aux usagers. Si les parcours demeurent indiqués à la carte d'accueil, ils devraient être illustrés de manière très claire de sorte que l'usager demeure en mesure de distinguer quelle est la longueur de chacune des pistes.

Panneau d'accueil

Exemple de panneau directionnel

Les cartes pour les plans d'urgence

Contrairement aux cartes présentées sur les structures d'accueil, les cartes pour les plans d'urgence doivent absolument inclure TOUTES les intersections numérotées par une lettre et un nombre qui correspondent à une affiche visible sur le terrain. La lettre du panneau servant à identifier le secteur du réseau et le nombre, le positionnement exact sur le site. L'ensemble des points d'accès doit être indiqué de même que les contraintes physiques qui pourraient empêcher un véhicule de sécurité de circuler. Ces informations peuvent être jointes à des agrandis contenus dans un même document (cartable ou autre) afin de bien illustrer la réalité terrain. Ces cartes doivent faire l'objet d'une mise à jour continue et doivent être distribuées aux premiers répondants responsables du territoire.

OÙ PLACER LES PANNEAUX D'ACCUEIL?

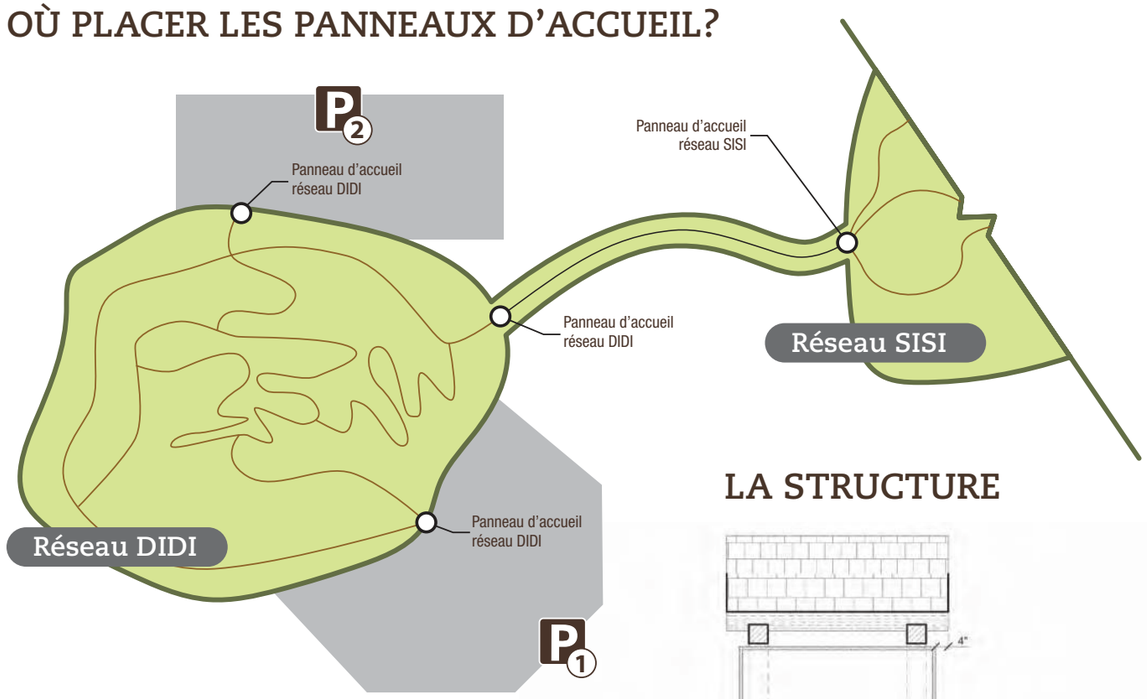

RAPPEL :
Un panneau d'accueil devrait être présent à chacune des principales entrées d'un réseau et installé sur des structures durables afin d'éviter leur dégradation.

LA STRUCTURE

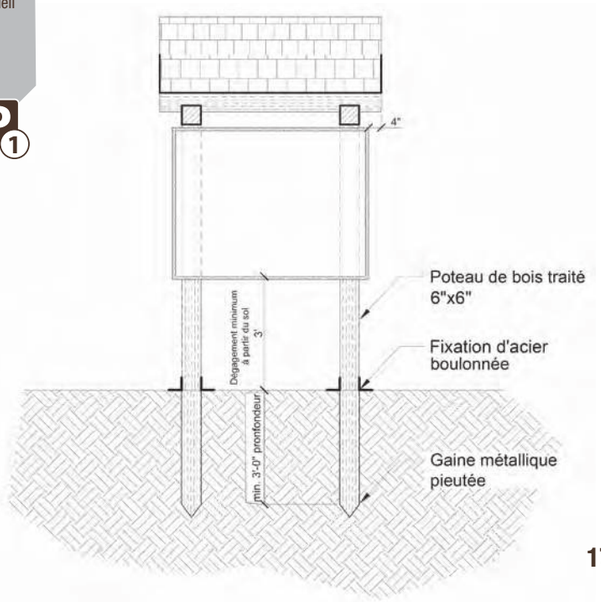

LES PANNEAUX DIRECTIONNELS

LEUR RÔLE

Les panneaux directionnels sont placés aux intersections des sentiers multifonctionnels et servent à diriger l'usager au point de croisement de deux ou de plusieurs sentiers. Ils doivent indiquer le nom et le numéro de chacune des pistes en commençant la lecture circulaire en sens horaire de gauche à droite, leur niveau de difficulté et les activités qui y sont pratiquées en été et en hiver. C'est également l'endroit pour indiquer le numéro de l'intersection, identifier le nom du réseau et la ville ou municipalité dans laquelle se situe l'usager (certains réseaux chevauchent deux villes) et répéter URGENCE : 911. La section à droite est réservée pour l'installation de flèches collantes permettant une indication plus précise de l'angle à prendre.

Notes particulières : Certaines intersections devront être munies de plus d'un panneau d'intersection multifonctionnelle afin d'assurer une lecture adéquate selon le côté d'où arrive l'usager. Le numéro de l'intersection sur les panneaux sera alors le même pour les deux.

ANATOMIE

Ci-dessous les diverses composantes se retrouvant sur un panneau d'intersetion de base (à une seule ligne)

A L'entête comporte avant tout le nom de l'intersection, dans ce cas-ci «N7», le nom du réseau, le 911, les logos de la municipalité et de la Sopair.

B La ligne des pictogrammes sert à ce que l'usager identifie rapidement son activité dans la liste pour s'orienter adéquatement dans son parcours.

C Le nom du sentier, dans ce cas-ci «LOKEN», se retrouve sous la liste des pictogrammes et est en lien direct avec ces derniers.

D Dans certains cas, il arrive que l'on ajoute des notes supplémentaires pour apporter des informations complémentaires aux usagers.

E La section à droite de la plupart des panneaux d'intersections est destinée à indiquer la direction à emprunter afin de poursuivre le sentier décrit à gauche sur la même ligne. Cette flèche est collée une fois que le panneau est fixé en place dans le sentier.

4 grandeurs ont été élaborées pour servir les besoins de communications pour les panneaux d'intersections.

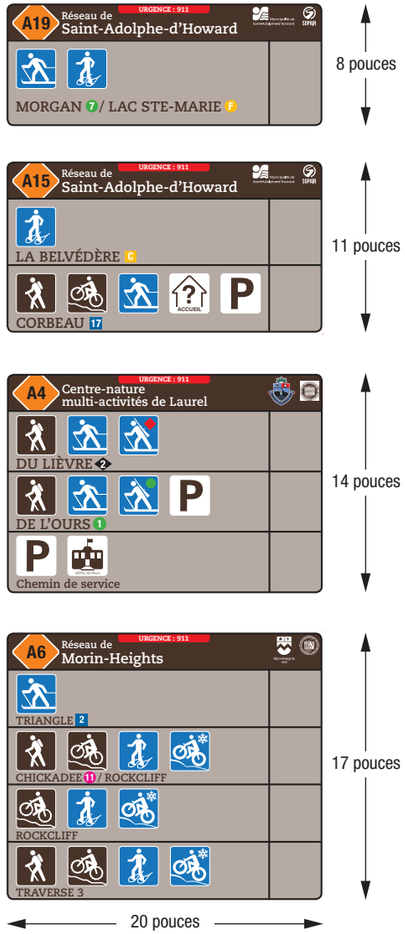

On retrouve parfois d'autres messages à l'entrée ou ailleurs dans les sentiers avec ou sans losange orange (symbole d'intersection).

Les couleurs et les formes véhiculent des informations essentielles aux usagers. Outre le niveau de difficulté, d'autres facteurs peuvent utiliser une couleur ou une forme spécifique : le type d'activité, l'identification d'un circuit ou une particularité du réseau.

- Facile
- Intermédiaire
- Difficile

Bien qu'il soit souhaitable que la nomenclature des pistes soit prévue de manière à ce qu'un sentier soit identifié sous le même nom et ce peu importe l'activité ou la saison, certaines pistes sur le territoire portent actuellement deux noms différents. Tous les noms doivent alors apparaître sur le même niveau du panneau. (Voir panneau A6 ci-contre)

LES BALISES

LEUR RÔLE

Le balisage des sentiers est un système de signalisation pour pouvoir suivre les chemins du départ, jusqu'à l'arrivée. Pour le balisage des pistes de ski de fond et de raquette, il est conseillé de se référer aux normes de ski de fond du Québec. Pour ce qui est du balisage des pistes multifonctionnelles, un système est présenté afin de minimalement indiquer le nom de la piste et les activités qu'on y retrouve par un montage de pictogrammes. La hauteur à laquelle les balises seront installées différera selon la saison durant laquelle les sentiers sont utilisés. La distance entre les balises dépendra quant à elle des activités présentées.

NOTE : Des affiches pour des indications particulières et autres sont également produites en fonction des normes de ski de fonds en vigueur ou des activités pratiquées.

ANATOMIE

Les balises sont les éléments les plus variables d'un réseau à l'autre, certaines bases demeurent tout de même respectées telles la grandeur minimale des pictogrammes (2,25 X 2,25 po.) et l'impression recto/verso de ces panneaux dans le cas de sentiers bidirectionnels.

Balise Sainte-Adèle

Balises Estérel

Les exemples de balises ci-contre ont les mêmes dimensions (10 X 3 po.) elles diffèrent toutefois dans leur façon d'utiliser la couleur. Le bleu des balises de Sainte-Adèle a été utilisé en fonction du nom du sentier (Geai bleu = bleu). Cette pratique n'est cependant pas recommandée car elle peut entraîner de la confusion en mode multifonctionnel. Les couleurs utilisées et la forme du cercle, du carré et du losange des balises de l'Estérel (ci-contre) indiquent le niveau de difficulté liés aux sentiers en fonction des normes de randonnée pédestre. Le réseau peut faire le choix d'indiquer ou non le suivi du kilométrage restant à parcourir ou déjà parcouru.

Certaines balises n'indiquent que le pictogramme de l'activité ou y ajoutent un minimum d'informations telles le numéro (ou lettre) relié au nom du sentier et parfois le suivi du kilométrage. Les deux exemples présentés ici à gauche sont de dimensions 8 X 4 po. et de 4 X 4 po.

DES SENTIERS HISTORIQUES

Afin de souligner, dans la continuité, la présence de sentiers ayant marqué l'histoire des Pays-d'en-Haut, un visuel homogène a été développé pour les balises en utilisant les couleurs d'origine. Ces balises historiques ont été installées dans la section officielle de la LOKEN à Sainte-Anne-des-Lacs.

Autres exemples montrant le numéro du sentier dans sa forme géométrique, indiquant son niveau de difficulté ainsi qu'une autre variation avec le pictogramme de l'activité et la forme géométrique introduite avec cette image.

LES PANNEAUX DIRECTIONELS (SUITE)

VUE EN ÉLÉVATION

Alternative
de pieutage

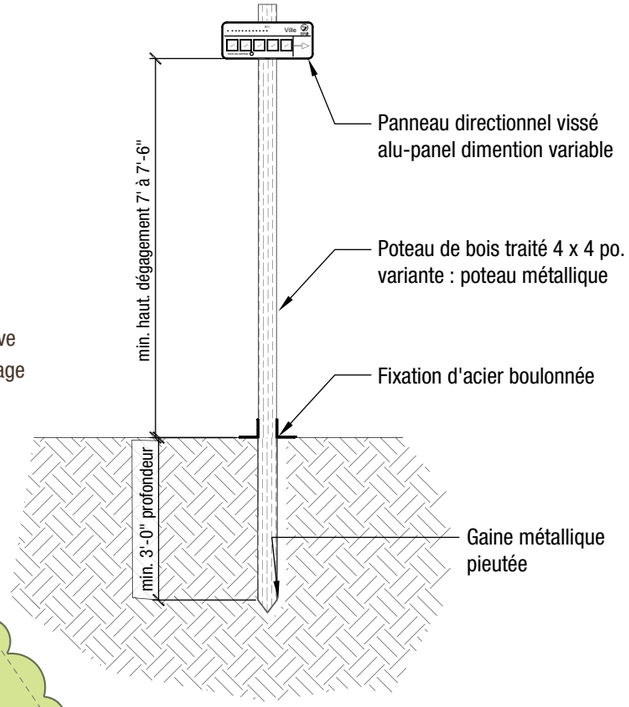

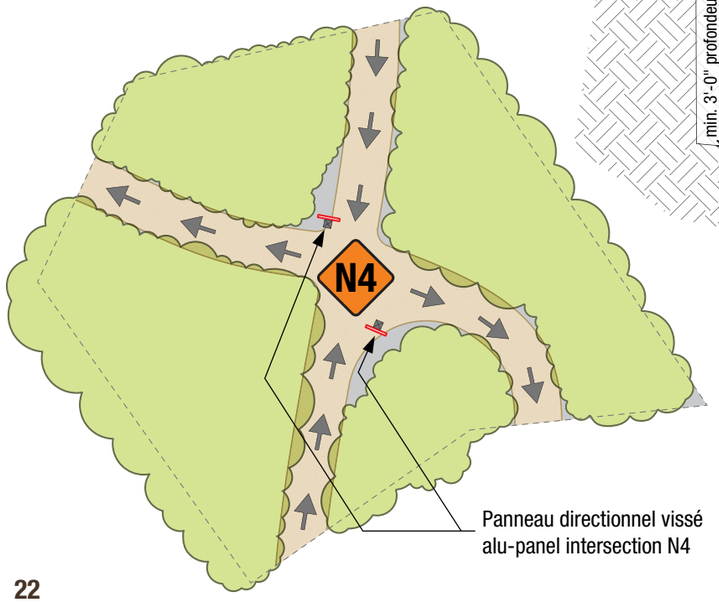

POSITIONNEMENT PANNEAU DIRECTIONNEL (Intersection)

LES BALISES (SUITE)

L'intervalle entre les balises dépend de plusieurs facteurs qui influent sur la lecture du parcours de l'usager. Ainsi, le type d'activité, le tracé, la nature du sentier et le relief influencent le balisage en sentier.

Exemples :

En randonnée pédestre : sur un sentier pédestre pavé ou très défini, le balisage devient superflu et peut se résumer à un bornage kilométrique.Pour les sentiers plus rustiques, le balisage doit être fait en fonction des réalités terrain.

Activités hivernales : pour les activités hivernales en sentiers non tracés, la qualité du balisage devient primordiale. L'usager sera appelé à ouvrir les tracés en fonction de ces repères visuels. Une balise doit donc toujours être présente dans le champs visuel de l'usager. À ce stade, la sinuosité du tracé, le dégagement des pistes et le relief influencent le nombre de balises nécessaires pour parcourir une même distance en sentier.

Les pistes courbes, le manque d'émondage et les pentes nécessitent davantage de balises que les sentiers droits, larges et plats.

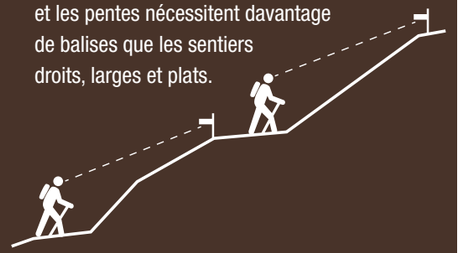

Il est également recommandé d'installer une balise à proximité de chacune des intersections de sorte à faire un rappel à l'usager. Cette balise permettra de confirmer la lecture de l'usager s'il avait hésité à l'intersection précédente.

VUE EN ÉLÉVATION

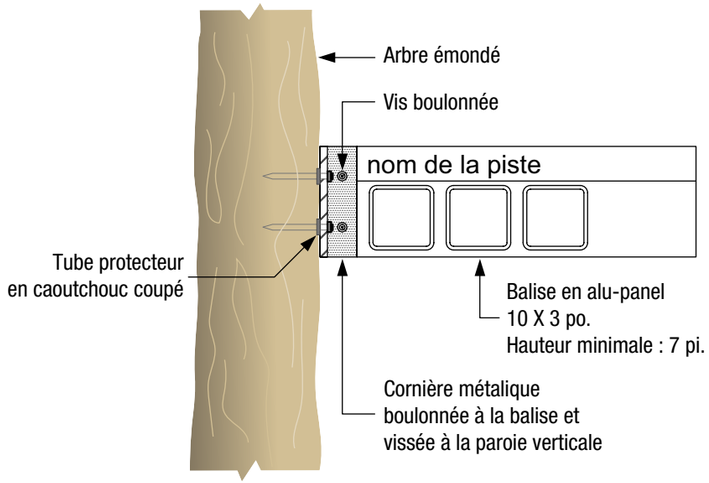

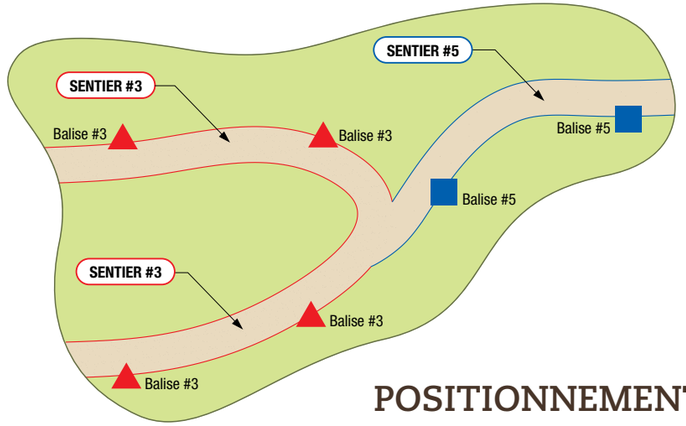

POSITIONNEMENT BALISES

QUELQUES LIENS

- education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/SLS/promotion_securite/SentierSkiFond.pdf
- imbacanada.com/francais
- velo.qc.ca/montagne/expertise_documentation
- randoquebec.ca/fr
- pleinairpdh.com/index.php/cartes-des-reseaux-de-sentiers/
- lespaysdenhaut.com/cartes